

Elus présent: Monsieur PROVENT, Monsieur LESSLINGUE.

Présentation des boîtes à livres :

Madame SAGET :

Présentation du projet des boîtes à livres

Boîte à livre en face du relais mairie

L'inauguration des boîtes à livres se tiendra le 14 mai au Moulin.

Les boîtes seront déposées dans les lieux publics, il y en aura une par quartier.

Samedi 25 mars la bibliothèque fait une collecte de livres d'enfants afin de les mettre dans les boîtes.

Habitant : Une association pourrait-elle s'occuper de cette surveillance ?

Madame SAGET : Non, il est préférable que ça soit une personne.

Habitant : Peut-on choisir un jeune pour le poste de référent ?

Madame SAGET : oui, c'est possible.

Point santé :

Présentation du questionnaire par le docteur Citée.

L'agence de santé a présenté la commune de L'Hay-les-Roses comme une zone fragile, si rien ne change la zone deviendra déficitaire dans les cinq prochaines années.

Présentation du Centre Municipal de Santé par Madame BOURAS:

Le Centre de Santé est ouvert à tous, nous avons un cabinet infirmier, des généralistes, dentistes, des praticiens et nous pratiquons le tiers-payant.

Docteur Citée : Où allez vous pour vous faire soigner ?

Habitants : Nous allons à Villejuif, Cachan, Antony ou à la clinique PASTEUR de Vitry.

Lorsque j'appelle le 15, il n'y a aucun SOS médecin de disponible pour la commune de L'Hay-les-Roses.

Monsieur LESSLINGUE : Dans le passé un médecin s'était fait agresser, de ce fait certains médecins ont peur de se déplacer.

Habitant : Dans notre commune il n'y a pas d'orthophoniste, cela est très grave.

Monsieur LESSLINGUE: C'est vrai, il existe une pénurie d'orthophoniste, le recrutement reste assez difficile.

Docteur Citée : Connaissez-vous le SAMI ?

Habitant : Oui mais au SAMI il y a parfois 2 heures d'attente.

Docteur Citée : Vous attendez plus au SAMI qu'aux urgences ?

Habitant : Non, l'attente aux urgences est beaucoup plus longue.

Docteur Citée : Les horaires du SAMI

Du lundi au vendredi 20h à minuit.

Samedi 16h à minuit.

Dimanche 8h à minuit.

Habitant : Nous avons un ophtalmologiste pour toute une ville. On doit attendre plus de six mois pour avoir un rendez-vous. Mais quand c'est une urgence, on cherche un spécialiste sur internet.

Nous sommes obligé d'aller aux urgences ou sinon nous allons chez un ophtalmologiste se situant à Fresnes.

Habitant: Pourriez-vous faire une cartographie de tous les praticiens sur le bulletin municipal afin de faciliter les recherches ?

Habitant : Lorsque le médecin part en congés, peut-on avoir une liste des permanents ?

Docteur Citée : La permanence entre les médecins n'est pas encore bien organisée, le conseil de l'ordre demande plus ou moins une assistance surtout en été.

Habitant : Est-il possible d'avoir des spécialistes de la médecine douce (médecine alternative) ? Il serait bien d'informer les habitants de la commune sur ce genre de médecine.

Docteur Citée : La médecine dite « douce » n'est pas souvent remboursée par la Sécurité sociale.

Habitant : Les généralistes font beaucoup d'heures, je comprends que les jeunes médecins ne souhaitent plus exercer en cabinet privé et qu'ils ne souhaitent plus se déplacer.

Les généralistes font de moins en moins de déplacement à domicile. De plus, le prix des visites à domicile est assez élevé.

Docteur Cité : Effectivement certains médecins ne désirent plus faire de visites à domicile.

Il faudrait que les personnes aient un médecin qui les suit durant une bonne partie de leur vie.

Docteur Citée : Trouvez-vous facilement un kinésithérapeute ?

Habitant : Non.

Docteur Citée : Trouvez-vous facilement des infirmiers ?

Habitants : Oui, mais ils ne veulent plus venir car ils ne peuvent pas se garer (rue Sainte Colombe).

Habitant : Au sujet des procès verbaux, pourrait-on obtenir un accord avec la police municipale ? C'est à dire faire en sorte que les professionnels de la santé n'aient pas à payer les procès verbaux.

Monsieur LESSLINGUE : On ne peut pas faire d'exception.

Habitant : Combien d'infirmiers avons-nous dans la ville ?

Docteur Citée : Il y a environ au minimum une quinzaine d'infirmiers. Selon moi, il n'existe pas de déficit d'infirmier.

Habitant : Quel est le nombre de podologues à L'Hay-les-Roses ?

Docteur Citée : Nous avons 4 podologues dans la commune.

Habitant : Nous voyons une pénurie des dermatologues.

Docteur Citée : Oui c'est vrai, il n'y a qu'un seul dermatologue.

Docteur Citée : Quelles sont vos propositions ?

Habitant : Création d'une maison de santé, faire deux structures (un autre SAMI), payer le loyer aux médecins, une exonération d'impôt, réunir plusieurs spécialités au même endroit.

Habitant : Pourquoi les médecins ne se situent qu'au centre de l'Hay-les-Roses ?

Monsieur LESSLINGUE : C'est le médecin qui choisit son lieu de travail. Nous réfléchissons à comment attirer les médecins dans les différents quartiers, de plus, nous manquons de locaux. Sachez que toutes vos propositions sont très intéressantes.

Habitant : Pourquoi ne pas choisir une tour dans un quartier, dans laquelle le médecin s'installerait ?

Monsieur LESSLINGUE : Nous ne pouvons pas car son cabinet ne serait pas aux normes.

Habitant : Mettre une rubrique santé dans le palier sportif.

Monsieur LESSLINGUE : Très bonne idée.

Habitant : Beaucoup d'enfant sont en surpoids.

Docteur Citée : Nous devons favoriser pour tout le monde et pour tout âge une activité sportive. Faire des cours de cuisine, serait une activité intéressante pour la commune.

Questions diverses :

CADRE DE VIE

Monsieur PROVENT :

L'opération du cadre de vie se termine cette semaine.

Le problème d'éclairage et des corbeilles dans la rue Charpentier sera réglé lorsque cette rue nous sera rétrocédée.

Habitant : Dans la rue Charpentier, nous avons un problème de stationnement. Il n'y a pas assez de place de parking.

Monsieur PROVENT : Des place de parking sont prévues et aussi prévu la création de stationnement pour les garages à vélo.

Monsieur PROVENT : Des travaux sont prévus entre la rue de Bicêtre et la rue Victor fin avril.

Des travaux électriques sont prévus dans la rue Sainte Colombe du 24 avril au 9 juin 2017.

Habitant : Pourquoi a-t-on un ordre du jour identique ? Un ordre du jour approprié pour le quartier, ce serait préférable?

Monsieur PROVENT : j'essayerai de faire le nécessaire.

Habitant : Où sera la salle de quartier ?

Monsieur PROVENT : Je n'ai pas encore reçu les plans.

Habitant : Une malvoyante chute à cause des plaques devant le passage piéton. Ces plaques sont trop inclinées.

Monsieur PROVENT : Ces plaques sont inclinées pour faciliter le passage aux habitants qui sont en fauteuil roulant.

Habitant : Des promoteurs veulent acheter mon bien. Ils me disent que je vais être exproprié.

Monsieur PROVENT : Non, vous ne serez pas exproprié mais il faudra reposer la question à Monsieur le Maire.